



Le Bouclier Global contre les Risques Climatiques

Une initiative conjointe du G7 et du V20 pour renforcer la protection financière et la résilience des pays et des populations vulnérables

Pourquoi créer un Bouclier Global contre les Risques Climatiques ?

Au cours de la dernière décennie, les conséquences dramatiques du changement climatique se sont considérablement aggravées. Les tempêtes, les sécheresses et les inondations sont de plus en plus fréquentes et intenses. Ces phénomènes météorologiques extrêmes et les impacts du changement climatique sur le long terme représentent un risque croissant pour le développement durable des pays, en particulier pour les pays et les communautés les plus vulnérables. Malgré les actions axées sur le changement climatique et les financements dans l'adaptation au changement climatique, des risques résiduels entraînant des pertes et des préjudices causés par le climat subsistent. Dans les pays les plus vulnérables, seulement une mineure partie des pertes causées par le changement climatique est adressée, ce qui mène un écart de protection financière estimé à environ 98 %.

Pour faire face à ces risques et combler l'écart de protection, le Groupe Vulnérable des Vingt (V20) et le Groupe des Sept (G7) ont uni leurs forces et lancé l'initiative du Bouclier Global contre les Risques Climatiques lors de la COP27 en novembre 2022. Depuis sa création, le Bouclier Global a reçu des promesses de dons de plusieurs donateurs et bailleurs de fond pour un montant total d'environ 300 millions d'euros.

Quel type de soutien apportera le Bouclier Global ?

Le Bouclier Global vise à augmenter et à renforcer de manière substantielle les financements préétablis et basé sur

le déclenchement contre les risques liés aux climat et aux catastrophes – tout en visant à maintenir et établir un lien direct avec les efforts d'adaptation au changement climatique (ex. mesures de réduction des risques telles que les systèmes d'alerte précoce) et les systèmes de protection sociale. Pour atteindre cet objectif, le Bouclier Global fournira un soutien technique et financier sous forme de subventions

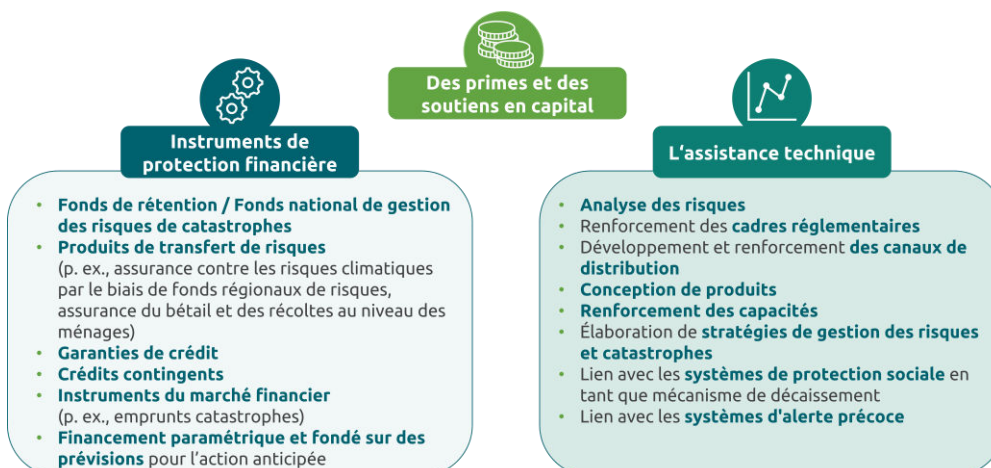


Figure 1: Les instruments de protection financière et l'assistance technique du Bouclier Global

pour développer une variété d'instruments au niveau national, des ménages et des communautés. Des primes et des soutiens en capital peuvent également être accordés pour certains instruments (figure 1).

Une nouvelle structure de financement

Guidé par son approche systémique, cohérente et durable, le financement du Bouclier Global s'appuie sur des structures et des programmes déjà existants et sera complété par les nouveaux Véhicules Financiers du Bouclier Global,

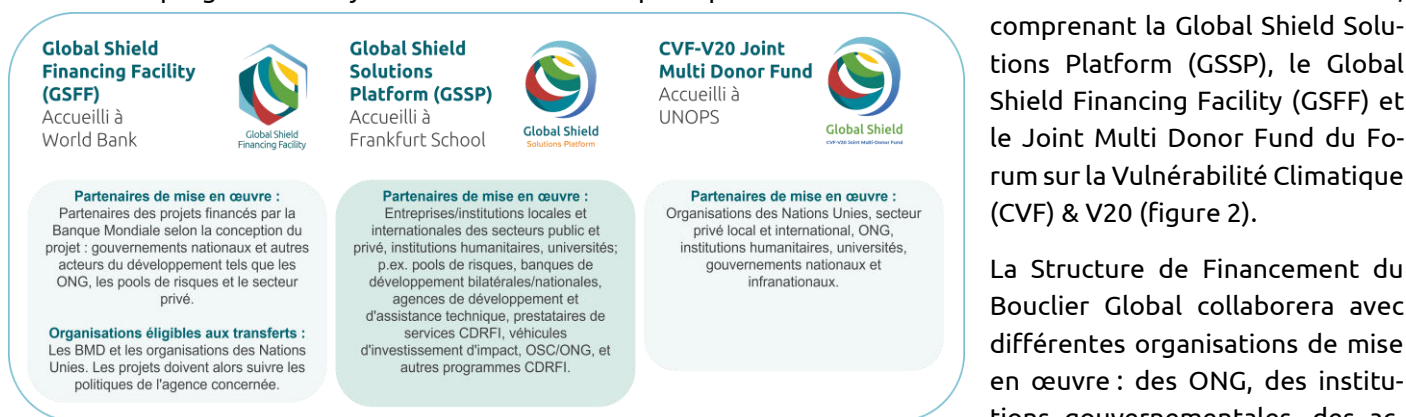


Figure 2: Structure de Financement du Bouclier Global

comprenant la Global Shield Solutions Platform (GSSP), le Global Shield Financing Facility (GSFF) et le Joint Multi Donor Fund du Forum sur la Vulnérabilité Climatique (CVF) & V20 (figure 2).

La Structure de Financement du Bouclier Global collaborera avec différentes organisations de mise en œuvre : des ONG, des institutions gouvernementales, des acteurs du secteur privé et des agences humanitaires, ainsi qu'avec d'autres programmes existants dans le domaine du financement et de l'assurance contre les risques climatiques et les catastrophes (CDRFI) et des prestataires de services liés, afin d'élaborer et de mettre en œuvre des Dispositifs de Soutien financiers, identifiées grâce au Processus National.

Processus National et Dispositif de Soutien financier

Le soutien apporté par le Bouclier Global s'articule autour d'un Processus National mené par le pays et axé sur la demande du pays, avec une consultation interactive entre les différentes parties prenantes. Le Bouclier Global travaille avec le Global Risk Modelling Alliance (GRMA) afin d'évaluer les risques climatiques, d'identifier les besoins

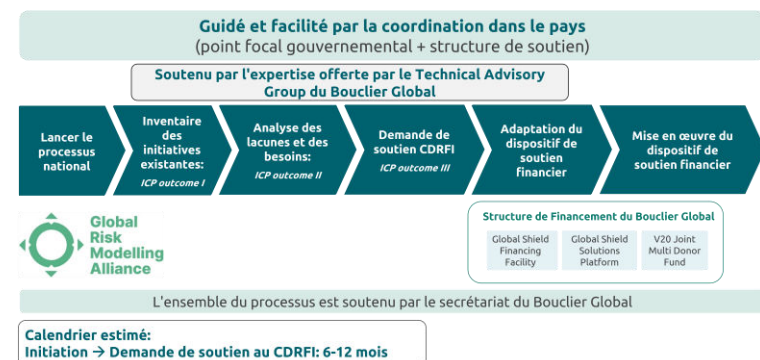


Figure 3: Processus National

urgents en matière de protection financière et de demander des Dispositifs de Soutien financier qui visent à combler l'écart de protection financière. L'ensemble du processus implique toutes les parties prenantes concernées : les institutions gouvernementales, les acteurs du développement et de l'aide humanitaire, le secteur privé, la société civile et le monde académique, y compris les groupes les plus affectés. Un point focal désigné par le ministre interlocuteur dirige le processus en tant que coordinateur national. Il est ainsi chargé de réunir les principales parties prenantes et de veiller à ce que les résultats du Processus National soient atteints, finalisés et approuvés. Le Processus National démarre avec un inventaire des initiatives existantes et une analyse des lacunes et des besoins qui permettent au pays partenaire d'identifier les besoins les plus urgentes en matière de protection contre les risques climatiques. Sur cette base, une Demande de Soutien CDRFI est soumise à la Structure de Financement du Bouclier Global, qui ensuite élabore une proposition de Dispositif de Soutien financier. Après l'approbation finale reçue par le pays, la structure de financement facilite le processus de mise en œuvre (figure 3).

Les pays partenaires du Bouclier Global

Dans sa phase initiale, le Bouclier Global a démarré ses activités dans une région et huit pays pilotes, à savoir les Petits États Insulaires en Développement du Pacifique, le Ghana, le Pakistan, le Bangladesh, les Philippines, le Costa Rica, la Jamaïque, le Malawi et le Sénégal. La nouvelle cohorte de pays du Bouclier Global a été annoncée par le Global Shield Board en avril 2024 et comprend les pays suivants : La Gambie, Madagascar, le Pérou, le Rwanda et la Somalie.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.globalshield.org et contacter secretariat@globalshield.org